



ᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ  
 Building *Nunavut* Together  
 Nunavut iuuqatigiingniq  
 Bâtir le *Nunavut* ensemble



# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Le gouvernement du Nunavut et le Syndicat des employé-e-s du Nunavut en viennent à une entente provisoire sur la nouvelle convention collective

**Iqaluit (Nunavut), le 28 février 2022.** — Le gouvernement du Nunavut et le Syndicat des employé-e-s du Nunavut ont annoncé aujourd’hui que le 26 février 2022, après une semaine de négociations concertées, ils en sont venus à une entente provisoire sur la nouvelle convention collective.

La précédente convention collective a expiré le 30 septembre 2018. L’entente provisoire doit être ratifiée par les deux parties, après quoi d’autres détails seront dévoilés.

###

### Renseignements aux médias :

Matthew Illaszewicz  
 Gestionnaire des communications  
 Ressources humaines  
 867 975-6292  
[millaszewicz1@gov.nu.ca](mailto:millaszewicz1@gov.nu.ca)

James Kaylor  
 Agent des communications  
 Syndicat des employé-e-s du Nunavut  
 867 222-2436 (cellulaire)  
[james@neu.ca](mailto:james@neu.ca)

ᐱᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐱᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ, ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ, ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ, [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
 News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
 Tuhaqtaghat itut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
 Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).